

La mairie recrute pour le Département de la Restauration Municipale

Trois responsables d'office

Ecole maternelle Pergaud, école élémentaire

Langevin, école élémentaire Macé

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux

Référence RO-102022

Au sein du Département de la Restauration Municipale et sous la responsabilité du responsable d'équipe, vous interviendrez au sein d'une école ainsi que sur les centres de loisirs de la Ville les mercredis et les vacances scolaires selon un planning annualisé. Vous serez en charge de la distribution des repas et du service dans le respect de la démarche qualité. Vous coordonnerez l'équipe restaurant et participerez à l'entretien du matériel et des locaux. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Gestion de la distribution des repas, du service et des effectifs journaliers.
- Réception, contrôle et stockage des denrées et des repas dans le respect des procédures indiquées dans le manuel qualité.
- Réalisation et/ou dressage des entrées et des desserts, remise en température des plats livrés en liaison froide dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité du restaurant.
- Coordination de l'équipe du restaurant.
- Participation aux missions d'entretien des locaux mis à disposition des enfants et entretien des locaux municipaux.

Profil

- Expérience exigée en restauration collective.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire et des procédures HACCP.
- Connaissance des règles d'hygiène spécifiques au nettoyage des locaux.
- Connaissance des techniques, des produits et du matériel de nettoyage.
- Connaissance des consignes de prévention et de gestes et postures.
- Sens du service public et de la convivialité.
- Aisance relationnelle avec des enfants.
- Aptitude à coordonner une équipe.
- Autonomie et rigueur au travail.

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année.

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : RO-102022

Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 15h15. Un mercredi sur trois travaillé de 8h00 à 15h00 pour l'école maternelle Pergaud.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h45 à 15h15. Un mercredi sur trois travaillé de 8h00 à 15h00 pour les écoles élémentaires Langevin et Macé.

Merci de préciser sur votre lettre de motivation l'école ou les écoles sur laquelle/lesquelles vous souhaitez postuler.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 décembre 2022